

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2024**

**DELIBERATION N°2024.00110**

**APPEL À MANIFESTATION « 3, 2, 1...2024 » - SOUTIEN AU PROJET DE L'ASSOCIATION TRAMPO'JUMP 42**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 01 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 54

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de voix : 63

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,

M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. Gilles THIZY,

M. Gilles BOUDARD donne pouvoir à M. Julien LUYA,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 13 mars 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20240307-D20240011010

Date de mise en ligne : 13 mars 2024

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Robert KARULAK,  
M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,  
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Eric BERLIVET, M. Jordan DA SILVA, M. Jérôme GABIAUD, M. Bernard LAGET,  
M. Yves LECOCQ, M. Gérard TARDY

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2024**

### **APPEL A MANIFESTATION « 3, 2, 1...2024 » - SOUTIEN AU PROJET DE L'ASSOCIATION TRAMPO'JUMP 42**

La politique sportive métropolitaine s'est structurée depuis plusieurs années autour de deux compétences, l'une portant sur la construction et l'exploitation des équipements sportifs d'intérêt métropolitain, l'autre portant sur le soutien à des manifestations sportives d'intérêt national ou international.

Saint-Etienne Métropole a été retenue comme collectivité Hôte des deux grands événements internationaux accueillis en France : les JOP 2024 et la Coupe du Monde de Rugby 2023. Associé à ces grands événements, le dispositif d'appel à candidature, approuvé en Bureau Métropolitain le 10 juin 2021, a pour objet de favoriser l'émergence, la structuration, le développement d'événements portés par des acteurs locaux, permettant de renforcer l'identité métropolitaine, mais aussi et surtout de favoriser la participation des habitantes et habitants en perspective de la tenue de ces événements.

Au-delà de la perspective des événements sportifs accueillis sur le territoire national, la Métropole souhaite offrir aux événements soutenus la possibilité de s'inscrire durablement dans leur action.

L'association sportive Trampo'Jump 42 demande à être soutenue, pour la seconde année, pour son projet « Toujours plus haut avec le TRAMPO ! » qui s'inscrit dans la continuité du projet 2023 en proposant une nouvelle activité complémentaire, plus adaptée encore au public bénéficiaire et qui devrait permettre d'accueillir de nouvelles structures en charge des publics porteurs de handicap.

Depuis septembre 2022, date à laquelle la Ville de Saint-Etienne a mis à disposition du club un gymnase, ce projet permet d'accueillir des établissements sociaux et médico-sociaux tout au long de l'année, ponctuellement ou dans le cadre d'une pratique régulière, et a pour objectif de faire découvrir :

- le trampoline, discipline olympique et outil idéal pour développer sa motricité, son équilibre, la confiance en soi,
- une activité physique et sportive adaptée à ce public porteur de handicap, En 2024, le club propose une nouvelle activité encore plus adaptée grâce à l'acquisition d'un Fast Track. Il s'agit d'une piste gonflable qui permet un accès de plein pied, sécurisé, pour les déficients moteurs et qui permet d'aborder les notions de rebonds et de premières acrobaties sans l'appréhension du vide (hauteur réduite et pas de vide comme sur une toile de trampoline).

- une activité régulière et intégrée dans le projet éducatif pour les 7 structures devenues partenaires (l'Institut Plein Vent Surdit , 2 Instituts M dico-Educatifs, l'association EURECAH et 3 Instituts Th rapeutiques Educatifs et P dagogiques).

Second volet du projet, le club intervient  galement dans les  tablissements scolaires labellis s G n ration 2024 dans le cadre du projet Paris 2024 mis en place par le minist re de la Jeunesse et des Sports et organise,   destination de ce public, des initiations au trampoline et des animations sur le th me de l'olympisme dans le cadre de la semaine olympique et de la journ e olympique.

Le projet se poursuivra au moins jusqu'  la fin des Jeux Paralympiques, principalement au gymnase de la Veue et a vocation   se poursuivre dans le temps.

Saint-Etienne M tropole propose l'accompagnement de ce projet apr s instruction de la demande de l'association. Il s'av re que ce dernier remplit les crit res  voqu s dans la d lib ration susvis e   savoir :

- Sensibilisation   la pratique sportive et inclusion de publics dits «  loign s » et « emp ch s »,
- Int gration de la pratique sportive dans une optique de sant  et de bien- tre,
- D couverte de l'activit  sportive et plus sp cifiquement des disciplines olympiques et paralympiques,
- D couverte et d veloppement de la pratique sportive chez les personnes en situation de handicap,
-  mancipation par le sport,
- Lutte contre les st r otypes et discriminations,
- Insertion socio-professionnelle des personnes fragiles,  loign es de l'emploi ou en situation de grande pr carit ,
- D couverte mixte et interg n rationnelle.

Conform ment   la d lib ration pr cit e, une participation financi re de 8 000   peut lui  tre attribu e au titre de l'accompagnement du projet.

En contrepartie, Saint-Etienne M tropole b n ficie d'une lisibilit  forte en apposant notamment le logo institutionnel sur les supports de communication de l' v nement.

L'association Trampo'Jump 42 a rempli le dossier de candidature qui pr cise notamment les contreparties au soutien de Saint-Etienne M tropole.

**Le Bureau de Saint-Etienne M tropole, apr s en avoir d lib r  :**

- **autorise le versement d'une participation financi re de 8 000     Trampo'Jump 42 pour le projet « Toujours plus haut avec le TRAMPO ! » ;**
- **approuve la convention correspondante   intervenir avec Trampo'Jump 42 ;**
- **autorise Monsieur le Pr sident, ou son repr sentant d ument habilit ,   signer ladite convention et tous les documents relatifs   cette participation financi re ;**
- **la d pense correspondante sera imput e au budget principal en SPOR/65748/SUBSP.**

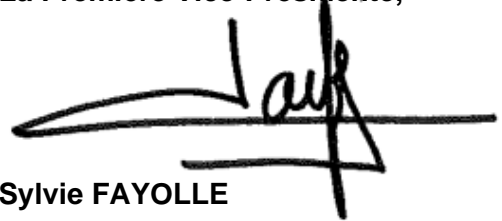
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
La Secrétaire de Séance,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large circle with a vertical line through it and a horizontal line crossing it, with some additional scribbles.

Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,

A handwritten signature in black ink, featuring a long horizontal stroke followed by a vertical stroke and a loop.

Sylvie FAYOLLE